



La 24^e édition du camp sur neige de l'AMSF aura lieu les 11-12-13-14 décembre 2014 à la Forêt Montmorency (418-656-2034). Pour cette occasion, nous disposons de 128 places au pavillon central et de 30 places dans les roulottes adjacentes (18 places au Boréal et 12 places au Bouleau). Cet événement est réservé aux membres de l'AMSF. Il est possible de réserver des chalets pour des groupes mais vous devez communiquer directement avec la SEPAQ (www.sepaq.com) . Le site pour les conditions climatiques est le www.fm.ulaval.ca

Le camp débutera le jeudi 11 décembre. La Forêt Montmorency a développé une expertise permettant d'assurer une piste de neige artificielle même si la nature se fait capricieuse. C'est l'AMSF qui s'occupe de la gestion des inscriptions . Si vous avez l'intention de prolonger votre séjour, vous devrez vous-même aviser la Forêt Montmorency. Celle-ci vous offre les services suivants : une cafétéria, un auditorium, une salle de fartage, deux salons avec foyers (avis aux musiciens) une salle avec des prises Internet, une salle de jeux, des machines distributrices, une salle de détente ainsi que plusieurs salles de bain communes. Ne pas oublier d'apporter de l'argent comptant pour vos besoins personnels (achat de billets pour un tirage / service de massothérapie). Vous pouvez apporter votre sac de couchage et de la literie est disponible en location. Il est permis d'arroser vos repas avec votre vin personnel. Les chambres , réparties sur deux étages , possèdent généralement deux lits. Certaines ont trois lits.

Avant de remplir la fiche d'inscription, veuillez bien lire tous les renseignements. Celle-ci doit être retournée par la poste et aucune inscription électronique ne sera acceptée. Nous respectons le principe du « premier inscrit, premier servi ». Nous communiquerons avec vous **uniquement si votre demande d'hébergement ne peut être satisfaite**. Vous devez effectuer le paiement complet au moment de votre inscription . Entre le 1^{er} décembre et le 10 décembre inclusivement, le montant de vos frais d'inscription sera retenu en cas d'annulation de votre part. Par la suite, aucun remboursement ne sera effectué. Prendre note que les paiements postdatés sont refusés.

Les frais d'inscription vous donnent accès aux services suivants : réseau de pistes de la Forêt Montmorency / cours de ski de fond / ateliers « Pilates » / réduction des frais d'inscription au 10 km Fischer / ateliers de fartage / soirée choco-porto / santé / rafraîchissements / souvenirs. Tel que mentionné dans la fiche d'inscription, les frais d'hébergement , de literie et des repas sont en sus.

Toute vente ou sollicitation est interdite pendant la durée du camp sans autorisation de l'AMSF.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ressources pour leur grande collaboration. Spécialement, Mme Pierrette Bergeron, consultante en nutrition sportive, pour sa participation à l'élaboration des menus ainsi que tout le personnel de la forêt Montmorency.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir pour la 24^e édition du camp des maîtres .

Léon Simard, au nom du comité organisateur

